

QUIZ COCAGNE

REPONSES

Réponses : 1. d) – 2. b) – 3. d) – 4. c) – 5. a) – 6. c) – 7. b) – 8. c) – 9. a) – 10. d) - 11. b) - 12.c)

Q1 **d)** 1978

Les Jardins de Cocagne forment une coopérative maraîchère fondée en 1978 à Genève, en Suisse. Les Jardins de Cocagne constituent la première réalisation européenne d'agriculture contractuelle de proximité (ACP, en Suisse) ou Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP, en France).

Il n'y a pas de lien entre «Les Jardins de Cocagne» de Genève et le «Réseau Cocagne» français créé en 1991.

Q2 **b)** Faire de gros profits

La liste des valeurs de Cocagne demeurent inchangées depuis sa création en 1978 :

- Avoir accès à une production locale et de saison, sans artifices dispendieux ni polluants.
 - Pratiquer une agriculture respectueuse de l'environnement et du sol, sans intrants chimiques.
 - Procurer un salaire décent aux jardiniers et jardinières.
 - Diminuer le gaspillage au champ en renonçant aux légumes calibrés.
 - Etre solidaire du métier d'agriculteur·trice en payant le travail fourni plutôt que la quantité produite.
 - Retrouver le vrai goût des aliments, manger sain.
 - Redécouvrir et avoir accès à des légumes ou des variétés méconnus voire oubliés, déchus des étalages car non rentables ou non-conformes aux goûts standardisés.
 - Rapprocher la ville de la campagne en créant des liens entre consommateur·trices et producteur·trices.
 - Redonner aux consommateurs et consommatrices la voix au chapitre sur ce qu'ils·elles mangent.
-

Q3 d) La citrouille

Petite histoire Halloween

La tradition de l'utilisation de la citrouille comme décoration à l'Halloween, daterait de près de 200 ans. Elle viendrait de la légende irlandaise de Jack O'Lantern. Celle-ci raconte l'histoire de Jack, avare et ivrogne, qui aurait essayé de berner le diable. Ne pouvant pas entrer au paradis et en enfer, il est condamné à errer éternellement entre les deux mondes. Jack aurait demandé au diable, avant de subir sa sentence, de recevoir une braise. Il aurait pris celle-ci et l'aurait mise dans un navet sculpté pour en faire une lanterne. Depuis, cette histoire est rentrée dans le folklore et les traditions de l'Irlande.

Aussi, la nuit du 31 octobre était reconnue, chez les Irlandais, comme le moment où les morts revenaient sur Terre pour rendre visite aux vivants. Les habitants laissaient une bûche allumée ou une bougie dans une betterave, un navet ou une pomme de terre en guise de lanterne, afin de guider les défunts vers le royaume des morts.

Fuyant la Grande Famine, des Irlandais émigrent en Amérique et apportent, leurs traditions. Ils vont toutefois les changer en utilisant le légume qui était le plus courant en octobre en Amérique : la citrouille. C'est ainsi que cette courge remplaça le navet, le rutabaga et la betterave fourragère.

Source : www.articgarden.ca

Q4 c) 3 demi-journées

Abonnement annuel pour une petite part de légumes

C'est aussi dans la philosophie des Jardins de Cocagne que de rapprocher la ville de la campagne en créant des liens entre consommateurs et producteurs et redonner aux consommateurs et consommatrices la voix au chapitre sur ce qu'ils mangent.

Une participation de 3 demi-journées pour une petite part et 4 demi-journées pour une grande part.

Q5 a) 40

Les cornets sont livrés tous les jeudis de fin janvier à mi-décembre et vous avez au choix 40 point de distribution répartis sur tout le canton du Petit-Lancy à Chêne-Bourg et de Versoix à la Joncition, en passant par Vernier et Meyrin.

Q6 c) 400

La coopérative a commencé avec 150 membres et distribue aujourd'hui environ 400 cornets hebdomadaires pour 360 coopérateur·trices. Il n'y a plus de liste d'attente et toute nouvelle inscription est bienvenue.

Q7 b) Paniers découverte

Les Jardins de Cocagne proposent depuis quelques années l'abonnement «**Paniers découverte**», petite ou grande part, pour une durée de 3 semaines. Les cornets sont livrés 3 jeudis de suite à l'un de nos 40 points de distribution. Vous pouvez le commander sur locali-ge.ch.

Cette année seulement, vous pourrez aussi choisir un **demi-abonnement** annuel qui permet de recevoir un panier de légumes une semaine sur deux.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site cocagne.ch.

Q8 c) Plainpalais et Rive

Pour toutes celles et ceux qui hésitent à s'engager pour un cornet livré une fois par semaine, vous pouvez nous retrouver les mardis et vendredis au marché de Plainpalais et les samedis, à Rive. En plus des produits frais, vous trouverez également des articles d'épicerie, tels des œufs, du pain, des fromages, des fruits, des farines, etc.

Q9 a) Agriculture contractuelle de proximité

L'agriculture contractuelle de proximité (ACP) est un système où les consommateurs s'engagent auprès d'un agriculteur pour acheter des produits agricoles, souvent sous forme de paniers hebdomadaires, en échange d'un soutien financier et d'une participation aux risques. Ce modèle favorise les circuits courts, la relation directe entre producteurs et consommateurs, et un accès à des produits locaux, sains et durables.

En d'autres termes, l'ACP est un partenariat où les consommateurs s'abonnent à une ferme locale et reçoivent régulièrement des produits frais, souvent en échange d'un paiement anticipé. Cela permet aux agriculteurs de mieux planifier leur production et de réduire les invendus, tout en offrant aux consommateurs des produits de qualité, cultivés localement, et en les impliquant dans le processus agricole.

Q10 d) Le droit à mettre en place les politiques agricoles les mieux adaptées à leurs populations

La **souveraineté alimentaire** est le droit des peuples à une alimentation saine, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres systèmes alimentaires et agricoles. Elle place les producteur·trices, distributeur·trices et consommateur·trices des aliments au cœur des systèmes et politiques alimentaires en lieu et place des exigences des marchés et des transnationales.

Un autre aspect mis en avant par la coopérative est l'indépendance vis-à-vis des grands semenciers (sont nommés Syngenta, Monsanto, Bayer, Limagrain, DuPont de Nemours) et des semences hybrides F1. Plus des trois quarts des légumes « bios » sur le marché seraient produits à partir de telles semences hybrides. En 2016, les jardiniers affirment que la coopérative produit une partie de ses semences et contrôle l'origine des semences achetées, de telle manière que la grande majorité des produits de la coopérative sont issus de semences « à pollinisation ouverte » (reproductibles), sauf une variété de navet et une autre de tomate qui n'ont pas encore été remplacées

Q11 b) Journée internationale des luttes paysannes

a) Journée internationale de la Terre nourricière (22 avril)

Cette Journée internationale de la Terre nourricière nous rappelle la nécessité de passer à une économie plus durable, qui bénéficie à la fois à l'humanité et à la planète. Assurer une harmonie avec la nature et la Terre n'est plus uniquement souhaitable, mais impératif. Rejoignez le mouvement mondial pour restaurer notre monde !

b) La Journée Internationale des Luttes Paysannes se tient chaque année le 17 avril, en mémoire du massacre d'Eldorado dos Carajás au Brésil, où 19 paysans ont été tués en 1996 alors qu'ils manifestaient pour le droit à la terre. Cette journée est un moment de commémoration, de justice et d'action collective pour les droits des paysan·ne·s du monde entier.

c) Journée internationale de la sécurité sanitaire des aliments (7 juin)

Cette Journée internationale est l'occasion de redoubler d'efforts pour s'assurer de la sécurité sanitaire de nos aliments, d'intégrer la sécurité sanitaire des aliments dans l'ordre du jour public, et de réduire la charge des maladies d'origine alimentaire dans le monde.

d) Journée internationale des légumineuses (10 février)

Légumineuses : apporter de la diversité aux systèmes agroalimentaires

Q12 c) Caisse genevoise d'alimentation

Le projet pilote de Caisse genevoise de l'alimentation se déploie d'octobre 2025 à décembre 2026. Il peut accueillir jusqu'à 400 membres. La priorité est donnée aux habitant·es des Pâquis et de Meyrin. Il s'agit d'une première suisse qui repose sur différents modèles en cours, en France et en Belgique.

Les objectifs :

- recréer du lien social autour de la nourriture,
- donner accès à une alimentation saine et choisie,
- revaloriser les filières agricoles locales.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre sur le stand du MAPC (Mouvement pour une agriculture paysanne et citoyenne) et consulter le site calim-ge.ch.
